

# Monteux, premier de la classe

**ENSEIGNEMENT** La commune est l'un des rares à vouloir appliquer dès septembre la semaine de quatre jours et demi

**RAPPEL DES FAITS**

En primaire, la semaine devrait passer à quatre jours et demi : aux communes de décider quand (2013 ou 2014) et comment.

**J**e suis en réunion. "La rengaine est à la mode à la mairie de Monteux. Il faut dire qu'elles s'enchaînent, la faute à la réforme des rythmes scolaires des écoles primaires. Ou plus précisément à la décision du maire Christian Gros de l'appliquer dès la rentrée prochaine, quand la plupart de ses confrères préfèrent jouer la montre en attendant la rentrée 2014/2015 pour la mettre en place, comme leur permet le gouvernement. Service animation, service éducation, représentants de l'Inspection d'Académie, parents d'élèves : tout le monde est sur le pied de guerre pour imaginer ce qui sera proposé aux écoliers après, avant, voire entre les cours. "C'est beaucoup de boulot, mais c'est un beau challenge, une belle opportunité de revoir les journées de nos enfants, trop chargées, pour leur proposer des activités intéressantes" glisse Christian Gros.



À Monteux, les animateurs du centre de loisirs (Clae) prennent le relais de l'instit à 16 h 30. Un avant-goût de la réforme ? / PHOTO ANGE ESPOSITO

**100 à 150€ par élève**  
Dans la semaine à quatre jours et demi voulue par le ministre de l'Éducation Vincent Peillon, et contre laquelle les syndicats ont appelé à manifester aujourd'hui, les communes ont en effet carte blanche sur les activités à proposer en dehors des 24 heures d'enseignement classique. Dans cette perspective, Monteux a en quelque sorte pris de l'avance. Car depuis une dizaine d'années, c'est l'une des rares villes du département à avoir doté ses écoles primaires de Centres de loisirs associé à l'école (Clae). "Chaque école a

une équipe de six agents qui intervient matin, midi et soir", détaille Olivier Gorio, directeur du pôle animation de la commune. Le matin dès 7 h 30, les petits peuvent venir déjeuner et faire des activités manuelles. Le midi, les demi-pensionnaires sont gardés. Et le soir, de 16 h 30 à 18 h 30, place au sport, à la lecture ou encore aux arts plastiques. Au total, 215 des 1100 écoliers montiliens suivent ces activités du soir, lesquelles sont facturées entre 4,32 et 9,76€ par mois en fonction du temps de présence des enfants et des revenus de

leurs parents. Les heures prochainement aménagées dans le cadre de la réforme seront également facultatives, mais pas forcément payantes. Le maire de Monteux ne dit pas encore s'il les facturera aux parents d'élève, mais une chose est sûre : elle aura un coût pour les municipalités. "100 à 150€ par enfant, estime Christian Gros, dont 50€ financés par l'État la première année. Il faudra essayer de faire de la qualité sans se ruiner..." Pour cela, le premier magistrat compte largement faire appel au tissu asso-

**EN BREF**

**▶ LA RÉFORME**

Les élèves des écoles maternelles et élémentaires vont actuellement en classe 144 jours par an. En passant à des semaines de quatre jours et demi, ils s'y rendront 180 jours chaque année mais la journée de cours ne devra pas excéder 5 h 30 au lieu de 6 heures aujourd'hui. La demi-journée supplémentaire par semaine pourra être fixée soit le mercredi, soit le samedi matin par les mairies. Celles-ci ont jusqu'au 31 mars pour décider si elles mettront en place la réforme dès la rentrée prochaine ou en 2014.

**▶ LA GRÈVE**

Les syndicats enseignants sont hostiles à cette réforme et appellent à la grève aujourd'hui. Un instituteur sur trois devrait suivre le mouvement.

**À BOLLÈNE**

## Les parents consultés par la mairie

Depuis le 27 janvier, les Bollénois peuvent remplir un questionnaire comprenant six interrogations se référant à la possibilité de report à 2014, au choix entre le mercredi et le samedi, au possible abandon d'activités extrascolaires, au mode de garde, aux problèmes de transports en cas d'inscription à un centre de loisirs. Les résultats de ce questionnaire devraient être donnés ce jeudi par le maire, M<sup>me</sup> Bompard. Celle-ci déclarait en présentant l'initiative : "Si on met la réforme en place à la rentrée 2013, l'État nous verse une subvention de 71000€, laquelle ne couvrira pas la totalité des dépenses. Si on la met en place en 2014, l'État ne couvrira pas". Il y a 1400 élèves scolarisés à Bollène ; le coût pour la Ville serait de 200 € par élève, soit 280000 euros au total. T.J.

ciatif de la ville. Clubs sportifs, MJC, bibliothèque pour tous, école de musique, etc., devraient être mis à contribution. "Tous les acteurs que j'ai pu rencontrer sont OK pour passer à la semaine à quatre jours et demi. Il y a des questions, mais pas de réticence." Reste l'épreuve de la pratique à la rentrée prochaine, à quelques mois... des élections municipales. On comprend mieux pourquoi l'immense majorité des maires préfèrent attendre septembre 2014...

Romain FAUVET

rfauvet@laprovence-presse.fr

**L'AVIS des mairies de Cavaillon et Pertuis**

## Un report probablement demandé

Avec dix écoles communales pour 25 000 habitants, et près de 2 800 élèves dans ses classes (maternelles et primaires), la commune de Cavaillon est tout

la ville n'appliquera pas la réforme immédiatement, vus les délais impartis.

Du côté de Pertuis, à l'autre bout du Vaucluse, les

**L'AVIS des mairies du Haut Vaucluse**

## Orange reportée et le pays voconce concerté

À Orange, le problème devait être abordé hier soir en... conseil municipal, question 13 : "report de l'application du décret concernant la réforme des

chacun, soit 500 000 au total. "Il y a quelques semaines, les 17 maires de l'intercommunalité se sont réunis et nous avons décidé tous ensemble de reporter

l'opportunité de revoir les journées de nos enfants, trop chargées, pour leur proposer des activités intéressantes" glisse Christian Gros.

### 100 à 150€ par élève

Dans la semaine à quatre jours et demi voulue par le ministre de l'Éducation Vincent Peillon, et contre laquelle les syndicats ont appelé à manifester aujourd'hui, les communes ont en effet carte blanche sur les activités à proposer en dehors des 24 heures d'enseignement classique. Dans cette perspective, Montoux a en quelque sorte pris de l'avance. Car depuis une dizaine d'années, c'est l'une des rares villes du département à avoir doté ses écoles primaires de Centres de loisirs associé à l'école (Clae). "Chaque école a

une équipe de six agents qui interviennent matin, midi et soir", détaille Olivier Gorla, directeur du pôle animation de la commune. Le matin dès 7 h 30, les petits peuvent venir déjeuner et faire des activités manuelles. Le midi, les demi-pensionnaires sont gardés. Et le soir, de 16 h 30 à 18 h 30, place au sport, à la lecture ou encore aux arts plastiques. Au total, 215 des 1100 écoliers montiliens suivent ces activités du soir, lesquelles sont facturées entre 4,32 et 9,76€ par mois en fonction du temps de présence des enfants et des revenus de

leurs parents. Les heures prochainement aménagées dans le cadre de la réforme seront également facultatives, mais pas forcément payantes. Le maire de Montoux ne dit pas encore s'il les facturera aux parents d'élève, mais une chose est sûre : elle aura un coût pour les municipalités. "100 à 150€ par enfant, estime Christian Gros, dont 50€ financés par l'État la première année. Il faudra essayer de faire de la qualité sans se ruiner..." Pour cela, le premier magistrat compte largement faire appel au tissu asso-



À Montoux, les animateurs du centre de loisirs (Clae) prennent le relais de l'institut à 16 h 30. Un avant-goût de la réforme? / PHOTO ANGE ESPOSITO

on la met en place en 2014, l'État ne couvrira pas". Il y a 1400 élèves scolarisés à Bollène ; le coût pour la Ville serait de 200 € par élève, soit 280 000 euros au total. T.J.

### L'AVIS des mairies de Cavillon et Pertuis

## Un report probablement demandé

Avec dix écoles communales pour 25 000 habitants, et près de 2 800 élèves dans ses classes (maternelles comprises), la ville de Cavillon est tout particulièrement concernée par la réforme des rythmes scolaires. La question du passage à quatre jours et demi par semaine doit être abordée lors du prochain conseil municipal, mais elle devra auparavant être examinée, mercredi, par les services municipaux, afin de juger de son applicabilité. Mais, à première vue, d'après le cabinet du maire,

la Ville n'appliquera pas la réforme immédiatement, vus les délais impartis.

Du côté de Pertuis, à l'autre bout du Vaucluse, le constat est à peu de chose près identique. Ici, on fait notamment remarquer que le passage à quatre jours et demi représente un surcoût estimé à 200 000€. À cela, indique-t-on encore en mairie de Pertuis, il faut ajouter les contraintes liées à la vie associative et un problème de locaux. Bref, à Pertuis aussi on s'achemine vers un report pour 2014.

### L'AVIS de la mairie de Carpentras

## "Une décision à prendre ensemble"

À Carpentras, la municipalité socialiste est plutôt favorable sur le principe de la semaine de quatre jours et demi. "Proposer les mêmes apprentissages en plus de temps, c'est mieux." Mais elle est un peu réservée sur les modalités. Le choix du mercredi implique de remettre en route une cantine, de faire le lien avec le centre de loisirs. Quant au samedi matin, il risque de poser problème aux parents divorcés. "On ne peut pas décider tout seuls", assure-t-on au cabinet du maire. Un cour-

rier vient de partir pour inviter des représentants d'enseignants et de parents d'élèves à une réunion de concertation qui aura lieu début mars. Pour l'instant, le coût de ce changement reste à affiner ; il est estimé à plusieurs centaines de milliers d'euros. "Ce n'est pas insurmontable puisqu'on a déjà connu cette situation mais ce sera compliqué à mettre en place dès septembre, si les enseignants nous incitent à le faire, on ira mais rien n'est encore arrêté."



"Nous sommes favorables à une refondation de l'école, mais pas celle-là" plaide le syndicat enseignant SNUipp. / PHOTO LP

BRJN

### EN BREF

#### LA RÉFORME

Les élèves des écoles maternelles et élémentaires vont actuellement en classe 144 jours par an. En passant à des semaines de quatre jours et demi, ils s'y rendront 180 jours chaque année mais la journée de cours ne devra pas excéder 5 h 30 au lieu de 6 heures aujourd'hui. La demi-journée supplémentaire par semaine pourra être fixée soit le mercredi, soit le samedi matin par les mairies. Celles-ci ont jusqu'au 31 mars pour décider si elles mettront en place la réforme dès la rentrée prochaine ou en 2014.

#### LA GRÈVE

Les syndicats enseignants sont hostiles à cette réforme et appellent à la grève aujourd'hui. Un instituteur sur trois devrait suivre le mouvement.

### L'AVIS des mairies du Haut Vaucluse

## Orange reporte et le pays voconce concerté

À Orange, le problème devait être abordé hier soir en... conseil municipal, question 13 : "report de l'application du décret concernant la réforme des rythmes scolaires des écoles maternelles et élémentaires". Pour la ville, "cette réforme impose un travail préparatoire concerté avec les conseils d'école au nombre de 17". Il est donc demandé "d'autoriser le maire à demander le report de l'application du décret à la rentrée 2014/2015". 2500 élèves sont concernés, le coût étant estimé à 200 euros pour

chacun, soit 500 000 au total. "Il y a quelques semaines, les 17 maires de l'intercommunalité se sont réunis et nous avons décidé tous ensemble de reporter l'application de la réforme pour les écoliers de nos 15 écoles, en 2014, a expliqué le maire de Vaison et président de la Copavo. Nous aurons ainsi plus de temps pour nous préparer. En mai, nous allons réunir les parents et les enseignants et, plus tard, les associations. Nous ne prendrons de véritables décisions qu'après de nombreuses concertations."

### L'AVIS des mairies dans le Grand Avignon

## Avignon joue la montre, Morières consulte

Du côté de la mairie d'Avignon, c'est "wait and see". L'application de la réforme Peillon "c'est 500 000€ si on se contente de faire de la garderie et jusqu'à 1M€ si on met en place des activités plus poussées", prévoit l'Hôtel de Ville. Un sacré budget, alors pas question de se précipiter : on attendra la rentrée 2014/2015 pour passer à la semaine de 4 jours et demi dans les 60 écoles primaires et maternelles de la ville. "Ce n'est pas une position idéologique mais pratique", assure-t-on. Dans la commune

voisine de Morières, où le maire Joël Granier est de la même couleur politique que le gouvernement, lcc : plus se disent d'ores et déjà "favorables sur le principe" de la réforme. Mais le calendrier de son application ne sera décidé qu'à l'occasion du conseil municipal du 26 mars. "Je veux prendre le temps de consulter enseignants et parents d'élèves avant de donner un contenu et un budget à notre projet", explique le maire, qui a rencontré hier les directeurs des quatre écoles de la ville à ce sujet.

### TROIS QUESTIONS À PAULINE CASTETS, SECRÉTAIRE DU SYNDICAT SNUIPP 84

## "Cela va creuser les inégalités dans l'offre d'enseignement"

#### Quelle est votre position sur la réforme des rythmes scolaires?

Sur le principe, nous ne sommes pas opposés à la semaine de quatre jours et demi. Mais cette réforme est imposée sans concertation. Le choix du rythme scolaire va être choisi par les mairies sans qu'aucune consultation des conseils des écoles ne soit obligatoire. D'autre part, rien n'oblige les municipalités à mettre en place un projet ambitieux. Certaines le feront, d'autres non : c'est le renoncement à un temps périscolaire efficace pour tous et cela va creuser les inégalités dans l'offre d'enseignement d'une commune à l'autre. Sans compter les problèmes d'organisation que cela va générer pour les parents d'élèves enseignant

dans une école différente de celle de leurs enfants...

#### Que faut-il mettre en place selon vous?

Nous sommes pour une refondation de l'école, mais pas celle-là. La réforme devrait cibler davantage les programmes pour qu'ils soient mieux adaptés. Il faut par ailleurs créer des postes et améliorer les conditions d'enseignement en baissant le nombre d'élèves par classe. La prise en charge des difficultés scolaires doit se faire sur les temps d'enseignement pour tous et pas après la classe. Nous sommes favorables à la scolarisation des enfants de moins de trois ans quand cela est nécessaire. Enfin, nous voulons plus de maîtres que de clas-

ses, ce qui n'est pas le cas dans le Vaucluse. Pour résumer, le SNUipp est pour des rythmes scolaires qui améliorent les conditions de travail des élèves et des enseignants.

#### Vous serez vigilants sur les conditions d'application de la réforme au niveau départemental?

Bien sûr. On constate déjà que certaines communes consultent les enseignants et d'autres non. Certaines mairies ont fait passer des sondages aux parents via les enseignants pour connaître leur avis... sans même demander celui des instituteurs. Nous avons dit à nos collègues de ne pas jouer les facteurs!

Recueilli par R.F.